

STAGE SANTE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

jeudi 1^{er} et vendredi 2 février 2024

à la Maison des Syndicats

19-21 rue des Grandes Pierres Couvertes, 28000 Chartres



**Nous avons droit
à des conditions de travail
qui garantissent
notre santé physique et
mentale.**

Est-ce vraiment la règle ?
Que faire en cas de
manquements ?

Le stage propose d'agir pour reconquérir des conditions de travail saines :

- en identifiant les sources de situations de souffrance au travail ;
- en connaissant les principaux textes de droit sur lesquels s'appuyer ;
- en se confrontant à des situations concrètes ;
- par des propositions d'actions.

Cette formation est ouverte à tout le personnel de l'Education Nationale.

La demande d'autorisation d'absence est à déposer un mois à l'avance, soit avant le 31 décembre 2023.

Renseignements et inscriptions : 28@cgteduc.fr ou 06.22.26.11.31

FORMATION SYNDICALE - CGT Educ'Action 28

« Se former pour mieux agir »